

Préfet de l'Hérault

## Commune de PIGNAN

### Informations sur les risques naturels et technologiques

pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 2006/01/230

du 01 février 2006

mis à jour le 18 juin 2015 par AP  
n°DDTM34-2015-06-05014

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

PPR APPROUVE

date 12 février 2009

aléa Inondation fluviale

MODIFICATION N°1

date 09 juin 2015

aléa Inondation fluviale

PPR APPROUVE

date 30 janvier 2008

aléa Incendie de forêt

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

Cartes des zonages réglementaires – Règlements – Rapports de présentation des PPR approuvés

Consultable sur Internet

Cartes de zonages réglementaire modifiée par arrêté préfectoral du 09 juin 2015 – Rapports de présentation du PPRI le 12 février 2009 et de la modification en date du 09 juin 2015 – Règlement du PPRI approuvé le 12 février 2009.

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

	date		effet	
	date		effet	
	date		effet	

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone **5**

Moyenne zone **4**

Modérée zone **3**

Faible zone **2**

Très faible Zone **1**

### pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartes des zonages réglementaires


#### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »